70e Année. 11e Série. Tome II. N° 1 7 Janvier 1899

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Revue Clinique de Médecine, Chirurgie & Obstétrique

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

BOSTON MEDICAL LIBRARY MAR 21 1900

SOMMAIRE. — Bulletin : A nos Lecteurs. — Grandes actualités : Journalistique ; Les distinctions honorifiques de 1899 ; Hôpitaux de Paris ; L'Assistance à Paris ; Crime et Folie ; La Médecine à l'Étranger. — La Médecine aux Chandelles : La Semaine dramatique. — Nécrologie. — Petites informations. — Variétés et Anecdotes : Un cas curieux d'exercice illégal de Pharmacie ; L'Hôpital Broca de Paris ; Les maladies des grands écrivains ; Médecins candidats députés. — Bulletin Bibliographique.

BULLETIN

Paris, le 7 janvier 1899.

A NOS LECTEURS

La *Gazette Médicale de Paris* a changé de propriétaire depuis le 1er janvier 1899. Et, comme on doit le faire pour tout journal qui tient à être considéré comme la représentation stéréotypée des idées de son Directeur, la Rédaction ancienne s'empresse de porter cette importante modification à la connaissance de ses lecteurs.

Désormais, M. le Dr Marcel Baudouin demeure seul responsable de l'avenir de cette publication, qui entre déjà dans sa soixante-dixième année, et qui peut, à juste titre, se glorifier d'être la plus vieille feuille médicale française !

Sous peu, des changements très considérables vont être introduits dans l'ordonnancement général du journal : le format sera transformé, le nombre de pages augmenté, des illustrations multipliées et la nature des articles un peu modifié. Mais, pris un peu au dépourvu et très occupé pour l'instant à des besognes pressantes, le Rédacteur en chef, en raison d'engagements antérieurs, ne peut immédiatement donner suite à ses propres idées ; et il prie ses lecteurs de vouloir lui accorder encore quelques semaines de répit.

Dès aujourd'hui pourtant, il tient à exposer en quelques mots le programme qu'il se propose de suivre sous peu. Comme on le soupçonne sans peine, c'est l'Actualité qui le préoccupera avant tout ; et la rubrique des *Informations médicales* les plus variées est destinée à prendre une extension inusitée jusqu'ici. Nous rangerons d'ailleurs nos informations sous deux rubriques principales : celle des *Grandes Actualités* médicales, et celle des *Petites Nouvelles* de presse.

Mais, rompant franchement en visière avec les coutumes anciennes, nous supprimerons radicalement, sauf rares exceptions, les Comptes rendus des communications faites aux Sociétés savantes. Ce sont là, en effet, des documents qu'on trouve désormais partout, et dont la reproduction indéfinie, vraiment fastidieuse, empêche de donner une extension suffisante aux autres parties réellement intéressantes du journal ; et, quand il y sera fait allusion, ce sera bien plutôt au point de vue critique que par de vulgaires analyses.

Nous laisserons également aux revues spéciales les articles originaux aux allures véritablement scientifiques ; ils sont déplacés, en effet, dans des feuilles volantes, que le vent peut emporter à sa guise !

Par contre, nous avons l'intention d'illustrer le plus possible toutes nos informations ; et c'est avec un luxe inouï de photogravures, toutes d'actualité, que nous comptons retenir l'attention des lecteurs, accablés par les charges d'une profession ingrate.

Puisse donc la *Gazette Médicale de Paris* être sacrée bientôt la plus illustrée de toutes les feuilles médicales de France ! C'est le vœu que formule, pour les abonnés qui voudront lui rester fidèles, la Direction nouvelle ; et elle s'engage à se mettre à l'œuvre avant la fin du mois.

GRANDES ACTUALITÉS

JOURNALISTIQUE

Le premier Numéro des "Archives Provinciales de Médecine".

Depuis six ans que court sur la mer étonnée
La Barque à poupe d'or, qu'on dit sa sœur ainée,
Chacun se demandait : Quand donc viendra le jour
Où, du même berceau surgissant à son tour,
Le Mouveau-Né promis, déployant toutes voiles,
Gagnera-t-il d'un bond l'Océan des Etoiles ! ELL.

Le premier numéro des *Archives provinciales de Médecine*, revue dont nous avons précédemment annoncé l'apparition, vient d'être distribué aux médecins étrangers, et surtout en Russie, en Allemagne, et aux États-Unis. Il sera bientôt adressé à tous les praticiens de France qui s'intéressent aux recherches scientifiques, et qui en feront la demande à l'*Institut de Bibliographie*, 93, boulevard St-Germain, à Paris.

Cette publication débute avec autant de succès que son aînée, les *Archives provinciales de Chirurgie;* et ce premier numéro est le digne pendant de ceux qui dès 1892 ont attiré si vite l'attention du monde chirurgical. Un certain nombre des photogravures qui l'illustrent sont, en effet, tirées en couleurs, et les figures sont très multipliées.

On y trouvera tout d'abord un très remarquable travail de M. le Pr CURTIS (de Lille) sur l'origine des *tumeurs mixtes de la parotide*, dans lequel cet auteur démontre l'inanité de la théorie récemment soutenue par le Pr Berger (de Paris), et prouve la justesse de la théorie allemande ; ce mémoire est accompagné de sept magnifiques dessins de coupes histologiques, tirés en couleurs. A signaler également l'article de M. le Pr St-LEDUC (de Nantes), un de nos plus distingués professeurs de physique, sur l'*Hygiène à Nantes*, illustré par de superbes photogravures en relief à la demi-teinte; et une note clinique et bactériologique de M. le Pr NICOLLE (de Rouen), chargé du service des recherches histologiques et bactériologiques à l'Agence de la Presse scientifique de Paris, sur une *épidémie de psittacose*, survenue dans l'Eure. Ajoutons que ce numéro renferme encore une biographie, avec portrait, du Pr LÉPINE (de Lyon), rédacteur en chef de la *Revue de Médecine;* une analyse avec figures d'un travail sur la *Psorospermie du Barbeau* chez l'homme; et les portraits du Pr CORNIL et du Dr LE CAMUS, un de nos meilleurs écrivains du XVIe siècle.

Ce numéro exceptionnel sera introuvable dans quelques mois; aussi engageons-nous nos lecteurs à le réclamer de suite à l'*Institut de Bibliographie*, qui l'expédiera gratuitement jusqu'au 15 janvier 1899 à tous les médecins de France et de l'étranger.

Les *Archives provinciales de Médecine* paraîtront tous les mois, par fascicules de 64 à 80 pages, avec de très nombreuses illustrations, et seront réservées aux travaux des médecins écrivant en langue française, et travaillant dans nos principales Facultés. Elles ne contiendront que des travaux originaux.

Elles ont pour Rédacteur en chef, M. le Dr Marcel BAUDOUIN, à qui l'on doit l'idée et la mise en exploitation de cette très importante publication.

LES DISTINCTIONS HONORIFIQUES DE 1899.

Nominations dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

Par décret, en date du 19 décembre 1898, sont promus ou nommés dans l'Ordre de la Légion d'honneur:

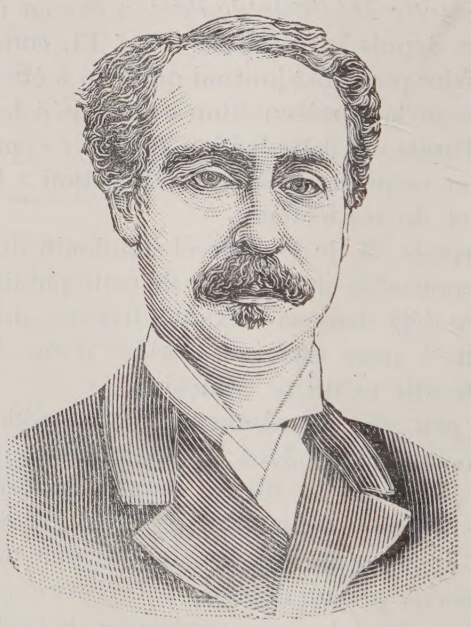

M. le Pr DIEULAFOY (de Paris) (1849).
Commandeur de la Légion d'honneur.

Au grade de Commandeur, M. le Dr DIEULAFOY, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. — M. le Dr BOISSEAU, médecin-inspecteur, directeur du Service de Santé du 6e corps d'armée. — M. le Général de brigade CANONGE, *docteur en médecine* (58e brigade d'infanterie).

Au grade d'Officier, M. le Dr Chantemesse, inspecteur général adjoint des services sanitaires au Ministère de l'intérieur, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. — MM. les médecins principaux de première classe Annequin et Viry; — M. le médecin principal de deuxième classe Benoit; — MM. les médecins-majors de première classe Moret, Defos du Rau et Magdelaine; — M. le médecin principal Doué.

M. LE Pr CHANTEMESSE (de Paris).
Officier de la Légion d'honneur.

Au grade de Chevalier, MM. les Drs Brocq, médecin de l'hôpital Broca-Pascal; — Gaucher, médecin de l'hôpital St-Antoine; — Nitot, médecin en chef de la crèche et de l'asile de l'île St-Louis; — Maurice de Fleury, directeur du laboratoire de psychologie physiologique à la Salpétrière, journaliste médical; — Piéchaud, médecin adjoint du Sénat; — Verchère, chirurgien en chef de la maison d'arrêt de St-Lazare; — Chaput, chirurgien à l'hôpital Tenon; — Gaillard, médecin dentaire des hôpitaux de Paris; — Gioux, président de l'Association corrézienne à Bordeaux; — Bollet, membre du conseil général de l'Ain; — Glénard, médecin de l'hôpital de Vichy; — Mercier, membre du conseil général d'Eure-et-Loir; — Chevillon, médecin en chef de l'hôpital civil de Bayonne; — Trélaun, membre du conseil général des Hautes-Pyrénées; — MM. les médecins-majors de première classe Bony, Masson, Petit, Reboud, Oriou, Bourbon, Bonnet, Prieur, Cahier, Loup; — MM. les médecins-majors de deuxième classe, Vack, Dupeyron, Lebastard, Duroux, Descosse, Lejeune et Raynal; — MM. les pharmaciens-majors de deuxième classe Roncin et Dulud; — M. le médecin-major de première classe Descours; — MM. les médecins-majors de deuxième classe Petit, Piquot, Salebert et Beugneux; MM. Rumen, médecin-major de première classe de l'armée territoriale; Bertholon, médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale; Beuve, médecin à Dammartin. — M. le Dr de Brun du Bois-Noir, médecin sanitaire, professeur à la Faculté de Médecine de Beyrouth; — M. le Dr Bastide, médecin de l'hôpital français de Saint-Louis de Tunis; — M. le Dr comte de Goyon, ancien officier d'infanterie, reçu docteur en médecine en 1895; — M. Lafon, professeur honoraire à la Faculté des sciences de Lyon; — M. le Dr Simon, campagne de 1870-71 comme médecin aide-major; — M. le Dr Bastier, médecin de 1re classe de la Marine; — M. le Dr Brugère, médecin de 2e classe de la Marine.

HOPITAUX DE PARIS.

Concours de l'Externat des Hôpitaux de Paris.

Le Concours de l'Externat des Hôpitaux de Paris s'est terminé, le samedi 24 décembre 1898, par la nomination de 438 candidats, dont les noms suivent, classés par ordre de mérite.

1. Chevassu, Braillon, Lecène, M. Petit, Mlle Francillon, MM. Halbron, Roussel, P. Gilbert, Et. Le Sourd. P. Dubois. — 11. Delion, Béal, L. Rousseau, Mlle Mouroux, MM. Okinczye, M. Claret, Mortier, da Silva Paranhos, Hébert, Masson. — 21. Rivet, Berthaux, Bosc, Caldaguès, Capette, Dauchez, Denéchau, Gaudemet, d'Oebnitz, Gambier. — 31. Borst, Cloeys, Omiecinski, Bouquet, Bresard, Katz, Labarrière, Le Louet, Lucet, Manoussi. — 41. Cailleux, Desmarets, Dumény, Guillemard, Jullich, Pernot, Loederich, A. Delille, Bloch, Tallon. — 51. Mme Margouliès, MM. Romanesco, Trèves, Chastagnol, Demarque, Follet, Gasne, Carlotti, de Chadzyneski, Goujon. — 61. Hornus, Lestelle, Barbier, E. Guihal, Poissenot, Roche, Labadie-Lagrave, Marais, Maringer, Martin. — 71. Mauban, Mlle Pariselle, MM. Grégoire, Roubaud, Do-Huu, Gadaud, P. Camus, Coudert, Detot, Salomon. — 81. Guiard, Haas, Andrieu, Langevin, G. Legros, Leroux, Lesage, Merlet, Riboulet, Moureyre. — 91. Vantwtberghe, Barthélemy, Brunat, Caubet, Courcoux, Crouzon, G. Grellet, Remoussenard, Bing, Brelet. — 101. Courtellement, Coussieu, Roussy, Marmasse, Espitalier, Masmonteil, de Fourmestraux, Sigre, Gaultier, Rabuel. — 111. Mesly, Sourdille, Tournay, Lafosse, Lesauvage, Vermeil, Lafitte, Millon, Chahuet, Le Gambier. — 121. Darcanne, Leh, Ogé, Pallegoix, Pamard, Rauzy, Le Meur, Regnard, Robin, Roblot. — 131. Léri, Fromageot, Leuret, Allard, Lévy-Davicion, Alquier, Guilloire, Audard, Balthazard, Mlle Martin. — 141. MM. Janin, Blanluet, Bruder, Mathieu, Brunschwig, Lacasse, Carton, Méheut, Cahe, Archer-Dubois. — 151. Cirié, Pécharman, Tanon, Cholet, Lecornu, Gaultry, Lavie, Poulard, Coutet, Trastour. — 161. Leremboure, P. Lièvre, Dionis du Séjour, Gargand, Tixier, Herbinet, Duplessier, Delhommeau, Deardeau, Broumpt. — 171. Delherm, Kiéner, Leenhardt, Ducot, Herrenschmitt, d'Heilly, Delaunay, Théveny, Reinburg, Dupouy. — 181. Jousselin, Brocard, Latron, Cabaune-Tellé, de Clomesnil, Ledoux, Marh, Parrot, Assicot, Baillon. — 191. Beaujard, Giraudet, Gimbal, Blairon, Broc, Mougeot, Cauchoix, Rivière, Raubin, Louveau. — 201. Boissier, Legroux, Bailleol, Monod, Mlle Horowitz, MM. Cléret, Walter, Sée, Portemer, L. Lièvre. — 211. Labussière, Gros, Cochonnet, Fournier, Berton, Ollier, Lrgarde, Gottschalk, Bardon, Apte. — 221. Gibert, Riss, Legou, Viau, Chapotin, Prunier, Saillant, Mignardot, Bordenave, François. — 231. Pédebidou, Diel, Sabatié, Calvé, Aupois, Cotar, Loisel, Herr, Sudaka, Baldenweck. — 241. Renoult, Le Cleck Mlle Stein, MM. R. Lemaître, de Lacombe, Teisseire, Bony, Forest,

Français, Lagleciz. — 251. Dinet, Lobligeois, Poirier, Grandjean, Maigrot, Vassor, J. Mallet, Inglessi, Morlet, Radiguer. — 261. Touchard, Lemaire, Robinet, L. Gibert, Philippet, V. Grelley, Reulos, Eloy, Salacolu, Marciteau. — 271. Merle, Caruette, Bonnefous, Aitoff, Magitot, Mac-Auliffe, Boulonneix, A. Guérin, G. Lemaître, Joubert. — 281. Rolan, Gleize, Colombet, Barrier, Cazeaux, Gianetti, Devonassoux, F. Jacquot, Hollande, Noréro. — 291 G. Petit, Ralliou, Sineau, Berre, Burgaud, Dieuzaide, Bourée, Chaignot, Cabon, Guérin-Beaupré. — 301. Weill, Mayer, Ferry, Calmels, Dabout, Percheron, Foulon, Boullet, Durand, Darbois. — 311. Béneteau, Salmon, Javal, Deniker, Léculier, Ortel, Valatx, Fargin-Fayolle, Mouras, Poirault. — 321. Lemercier, P. Guihal, Bourgeau, Graliot, P. Lemaistre, Batisse, Duroisel, Escande, Gabail, Charbonnier. — 331. Château, Dibos, Habar, Linard, A. Guyot, Merry, Pastour, Loubier, Stettiner, Gauquelin. — 341. Pelloquin, Melin, Erlanger, Mannoni, Cistrier, Ambrosi, Degris, Kuhn, Bertier, Heller. — 351. Eltchaninoff, Roux, Cau, Ferreux, Dupinet, Fabre, Bonhomme, Delbos, J. Jacquot, Mougnec de Saint-Avid. — 361. Vidal, Graillot, Brillaud, Verneau, P. Guyot, Thorel, Le Giemtel, Houdeville, Dupret, Parant. — 371. Brenot, Pierrhugues, Rozier, Jouannin, Coeylas, Wapler, Artaud, Appreillé, Ichard, Perrier. — 381. Lépine, Delacroix, Guy, Pierrart, Bouffier, Buron, Coutard, Carrayron, F. Legros, Noiré. — 391. Tzatcheff, Buisson, Cardavot, Desdouits, Magin, Boureille, Mouflier, Roinet, Mamlock, Thomas. — 401. Toulzac, Yaich, Maussire, Villebrun, Charpentier, P. Moreau, Baumann, Duc-Dodon, Choefer, Mignon. — 411. Canet, Vinaver, Thiellment, Gigaud-Lafont, Baunello, Candebage, Dolses, F. Picard, Cassuto, Lesueur. — 421. P.-E. Camus, Boudinski Fillieux, Desclaire, Girard, Sellerin, Sequer, Chazal, Chanu, Benoit. — 431. Dreyfus, Cormon, Lagardère, Morisson, Couzyn, Leprince, Lowngard, Etsteiner.

Visite du Président de la République à l'Hôpital Broca.

A la fin du mois de décembre, M. Félix Faure a visité l'Hôpital Broca. Le Président de la République est arrivé dans un landau, où avaient pris place M. Charles Dupuy, président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, et le secrétaire général de la Présidence. A l'Hôpital, cette visite ayant été annoncée par les journaux, se trouvaient de nombreux invités du Dr Pozzi, dont on devait inaugurer le pavillon de Gynécologie qu'il dirige. Parmi les personnages officiels qui ont reçu M. Faure, le directeur de l'Assistance publique, M. le Dr Napias ; MM. Charles Blanc, Préfet de police; de Selves, Préfet de la Seine; le directeur de l'Hôpital, le maire de l'arrondissement, etc. — A « l'annexe Pascal », où sont installés les services de M. Pozzi, tout est neuf et pimpant. « Dès l'entrée, des peintures de Clairin vous sourient. Des Parisiennes, en toilette de printemps, mêlent leurs cheveux d'or aux fleurs des prairies où elles s'ébattent et cueillent des fruits. Sur les bords de la Seine, encore une Parisienne promène sa rêverie en jouant avec son ombrelle. Puis, c'est un paysage breton. La vaste mer, à l'horizon infini, baigne doucement les pieds d'une paysanne. Dubuffe a également égayé de son pinceau ces murs destinés à abriter tant de misères; d'autres peintres, Bellery-Desfontaines, Kœnig, Maurice Biais, amis de M. Pozzi, ont, sur sa prière, embelli le pavillon; les artistes, dans sa pensée, sont d'excellents auxiliaires du médecin. L'œil amusé, caressé, l'âme satisfaite, la souffrance est moindre. » — A l'amphithéâtre, dont les gradins ont été envahis, le Président de la République prend la place du professeur, ayant à ses côtés M. Charles Dupuy et le général Bailloud. Il donne la rosette d'officier de l'Instruction publique à l'architecte, M. Rochet, les palmes académiques à M. Thuillier, directeur des travaux, et remet à M. le Dr Pozzi une médaille d'argent, au nom de l'Assistance publique. C'est, d'après M. le Dr Napias, la plus haute distinction dont dispose cette Administration! Mme Pinson, surveillante de service, reçoit une médaille de bronze. Le Président dit ensuite quelques paroles. Il exprime l'espoir, et demande pour cela la haute influence du Président du Conseil, qui fait un signe d'acquiescement, que la vieille masure de Broca disparaîtra bientôt, et que les 50 millions d'emprunt, dont le projet viendra dans la prochaine session de février du Conseil municipal de Paris, seront votés par les représentants de la capitale. Les travaux de réfection à accomplir dans les services hospitaliers de la grande ville doivent être exécutés grâce à cet emprunt, dont le Préfet de la Seine a parlé à l'une des dernières séances du Conseil, à l'occasion de l'accident de la rue des Apennins, dont les victimes furent transportées à l'hôpital Bichat. Le Président a quitté l'hôpital, pour rentrer à l'Élysée, à onze heures et demie.

L'ASSISTANCE A PARIS.

Le Service des Prompts Secours de la Ville de Paris

Une nouvelle station d'ambulances urbaines, semblable à celles qui existent depuis quelques années à l'hôpital Saint-Louis et depuis quelques mois rue Caulaincourt, a été inaugurée récemment rue du Marché-Saint-Honoré.

Elle est très rudimentaire, car on l'a installée aussi simplement que possible, dans un des pavillons du Marché, celui qui fait face au poste des sapeurs-pompiers et au commissariat de police. Au rez-de-chaussée sont le bureau des gardiens téléphonistes et la salle de garde des cochers ; au premier étage les pièces réservées aux internes. A gauche du pavillon et donnant directement sur la rue, sont les remises et les écuries, où deux voitures et trois chevaux sont prêts à partir au premier appel.

Six internes, dont deux sont constamment de garde, assurent le service de secours. Le service fonctionne. On sait que pour qu'une voiture d'ambulances soit envoyée sur n'importe quel point de Paris, il faut qu'on la demande téléphoniquement (un commissaire de police, un médecin ou même un simple particulier). Plus de trois mille blessés sont ainsi soignés et transportés chaque année par les Ambulances urbaines; mais on en transporterait le double, si le service était fini d'installer et si surtout on se décidait à mettre en place les *avertisseurs d'accidents*, votés par le Conseil municipal de Paris.

La garde, qui veille à ce que les idées de M. Marcel Baudouin ne soient pas mises en pratique, se défend tant qu'elle peut ; et elle ne fera poser ces avertisseurs que quand elle en sera talonnée, à coups de pied, par l'autorité compétente. Mais elle ne perdra rien pour attendre. On la mènera au but, le bâton à la main, s'il le faut!

CRIME & FOLIE.

L'exécution de Vacher et l'examen microscopique de son crâne.

Vacher a été exécuté et la tête du trop fameux *tueur de bergères* a été ramenée à Paris dans des conditions tout à fait particulières, qui méritent d'être connues. D'après ce que raconte le *Figaro*, voici comment on a pu y parvenir.

Cette tête a été apportée par M. le Dr Madeuf, qui, on s'en souvient, a comparu comme témoin à décharge, soutenant la thèse de l'irresponsabilité, ou tout au moins de la responsabilité très limitée de l'accusé. M. Madeuf avait pu pénétrer auprès de Vacher, dans la prison de Bourg, et l'avait examiné. C'est lui qui avait *diagnostiqué la présence de la balle dans la tête*. Et il affirmait que cette balle pouvait causer des accès de folie intermittente... Combattu vivement par les autres médecins, il a voulu poursuivre jusqu'au bout la recherche de la vérité, et il s'est rendu *acquéreur du corps du supplicié*.

Acquéreur, oui..; concessionnaire, si vous le préférez. M. le Dr Madeuf a acquis d'Olympe Vacher, sœur du condamné, demeurant à Menton, et de son frère, Pierre Vacher, demeurant à Beaufort (Isère), le droit de réclamer le cadavre, le droit de le faire inhumer *à ses frais*, de faire faire l'*autopsie*.., en un mot tous les droits que peut avoir la famille.

C'est donc lui qui a fait faire l'autopsie à laquelle ont assisté des médecins de la Faculté de Lyon. C'est lui qui a payé la bière qu'on a vue à l'exécution. C'est lui qui a fait enterrer dans le cimetière, le corps... moins la tête, car la tête, il l'a apportée à Paris.

Il l'a apportée dans une marmite, scellée du cachet de plusieurs personnes, parmi lesquelles un capitaine du 23e de ligne, présent à l'autopsie. Cette tête a été déposée au musée Dupuytren, où elle sera soumise aux observations des Drs Gellé et Gley. Ces observations porteront sur la fêlure du rocher.

A vrai dire, l'examen rapide fait à l'Hôtel-Dieu de Bourg n'a rien révélé d'anormal. Mais cet examen n'a pu être aussi approfondi qu'on doit le désirer. C'est pour cela que le cerveau est soumis à l'examen de M. le Dr Toulouse, médecin de l'asile de Villejuif, qui va en faire l'examen microscopique, et que le crâne est étudié par M. le Dr Laborde à la Faculté de Médecine.

LA MÉDECINE A L'ÉTRANGER.

Les Fêtes de l'Académie impériale de Médecine militaire de Saint-Pétersbourg (Russie).

L'Académie impériale de médecine militaire de Saint-Pétersbourg a fêté, du 29 au 31 décembre 1898, le centenaire de sa fondation. On connaît cette institution, placée sous le patronage de l'Empereur et sous la direction du Ministre de la Guerre. Elle n'a, on le sait, rien à voir avec l'Université; mais c'est la seule École de Médecine de Saint-Pétersbourg.

Fondée par Paul Ier, elle a des ressources énormes; et c'est la plus importante de toutes les Écoles de Russie. Les études médicales y durent cinq ans, et elle possède plus de sept cents étudiants.

Des invitations officielles avaient été adressées aux différentes institutions médicales qui, pour la plupart, ont envoyé des délégués à cette importante solennité. La France était représentée par MM. les Drs d'Arsonval, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, du Collège de France; Chervin, directeur de l'institut des Bègues de Paris; Dujardin-Beaumetz, inspecteur général des Services de santé au ministère de la guerre; Dziewonski, médecin-major de 1re classe, attaché à la direction du Service de santé au ministère de la guerre; Landouzy, membre de l'Académie de Médecine, médecin des hôpitaux, professeur à la Faculté de Médecine de Paris; Laveran, membre de l'Académie de Médecine, chef de laboratoire à l'institut Pasteur; MM. Dignat et d'Hotman de Villiers, délégués de la Société de Médecine et de Chirurgie pratique.

Les fêtes du centenaire ont commencé le 30 décembre par un service à la cathédrale des saints Pierre et Paul, en mémoire du fondateur et des protecteurs de l'Académie. Une couronne a été déposée sur le tombeau de l'empereur Paul Ier. Le soir a eu lieu la séance solennelle dans la salle de la noblesse. Le professeur Pouchatine, directeur de l'Académie impériale de médecine militaire de Saint-Pétersbourg, dans un discours fréquemment applaudi, a donné un aperçu historique de la fondation et de la tâche remplie par l'Académie. Dans la soirée, l'Académie a réuni chez elle, dans un bal plein d'entrain, tous les élèves.

Le 31 décembre, à midi, a eu lieu au Théâtre impérial Marie, une représentation de l'opéra: *Le Prince Igor*, œuvre de Borodine, professeur à l'Académie. — Le même jour, le soir, banquet officiel du Centenaire.

Le 1er janvier, on a visité l'Académie, les Cliniques, les Hôpitaux et les Institutions médicales de Saint-Pétersbourg.

L'Académie se trouve non loin du 2e Hôpital militaire. On voit dans la cour une statue érigée en 1859 au baron Wylie, ancien président de l'Académie, qui lui légua 2 millions de roubles.

C'est à cette École célèbre que professent MM. les Prs Manassein, Merzejewsky, Popov, Lewis, Dimitri Ott, Afanassiev, etc.

A l'occasion de ces fêtes, ont été nommés membres honoraires de cette Académie :

Bavière : Le prince Charles Théodore. — *Belgique :* M. Van Gehuchten. — *France :* MM. d'Arsonval, Berthelot, Bouchard, Brouardel, Duclaux, Dujardin-Beaumetz, Félix Guyon, Lannelongue, Marey, Ollier, Roux. — *Russie :* Le grand-duc Constantin. — *Suisse :* MM. Dunaut, Kocher, Kollmann.

M. B.

La Médecine aux Chandelles

LA SEMAINE DRAMATIQUE.

Vaudeville. — Français. — Théâtre Antoine. — Gymnase. — Théâtre de la Nature. — Cluny. — Les Capucines.

Au Vaudeville, on joue *Georgette Lemeunier*, piquante comédie de Maurice Donnay, avec un succès qui ne se ralentit pas. Malheureusement l'auteur n'a pas vécu dans le monde médical, et semble l'avoir totalement oublié dans sa pièce. Ayant négligé d'éreinter nos confrères, il s'est rattrapé sur l'Affaire et la veulerie universelle; et, ce faisant, il a ébauché un petit chapitre des maladies de la volonté, question très à l'ordre du jour actuellement, en psychologie pathologique. C'est presque du Lavedan...; mais ce n'est pas du meilleur Donnay, et du Donnay d'*Amants*.

Au Français, la nouvelle pièce de Brieux, l'auteur de la célèbre *Evasion* qui a soulevé tant de polémiques dans la presse médicale, n'est, paraît-il, qu'un four noir, malgré la présence d'un docteur Mossiac, que joue Leitner avec un réel brio. La prose du *Berceau* ressemble sans doute à celle du *Résultat des courses*, autre pièce du même écrivain qu'on joue chez Antoine ; et c'est peut-être ce qui explique... le résultat final. Mais nous ne jugerons que lorsque nous aurons vu ; souhaitons donc que le *Berceau* tienne encore quelque temps l'affiche!

Le Dr Bornis, joué d'une façon trop molle et peu parisienne par Gidels, remplit insuffisamment un des rôles principaux du premier acte de *Mlle Morasset* au *Gymnase*. Pour être médecin fin de siècle d'un financier coté, avec son hygiène, ses exercices sportifs et son amour du plein air, et malgré sa décoration, il n'en est pas moins mal venu à blaguer la kola et l'antipyrine, vantée par Mme Samary (Mlle Ternaud), la moralité de la pièce. Au demeurant, soirée tout à fait digne des Français ; et on y peut mener sa famille. Un mot à retenir : « L'amour est une force », que beaucoup négligent et dont peu savent se servir, en tout bien tout honneur.

Le *Théâtre de la Nature* que nous avons signalé dans notre dernière chronique, est une suite de toiles de fond représentant les diverses phases par où ont passé les mondes, tandis qu'un conférencier explique les tableaux qui passent. « C'est au fond, dit Sarcey, avec des moyens plus grandioses, avec un goût d'art plus vif, avec des arrangements de lumière plus ingénieux et plus de variété dans les illustrations, une de ces leçons avec projections qu'on fait dans les écoles primaires supérieures. Les familles auront, ajoute-t-il, un vif intérêt et prendront un grand plaisir à voir ce spectacle instructif. »

Il n'en sera peut-être pas de même de nos confrères, que ce spectacle trop enfantin n'enthousiasmera pas et n'entraînera pas à la Bodinière.

Vu, à Cluny, le jour même de l'exécution de Vacher, *Charmant séjour*, où il est fortement question d'un tueur de bergères, inventé par un policier et une charcutière. Spectacle qui me parût triste, malgré le souvenir des gais réveillons, en raison probablement de cette coïncidence, et malgré les cabrioles d'un jeune lycéen et les superbes allures d'Emma Bonnet! — Il n'a servi à rien qu'il eût une belle presse médicale et qu'on le mît sur la scène du quartier le plus intellectuel de Paris, cet affreux misérable! Ainsi va le monde et les hommes tueront encore leurs semblables, car le genre humain, en naissant, a commencé par là! N'est pas anthropophage qui veut et on n'a pas pu encore réussir à faire déshonorer des bergères par un fringuant cheval, fût-il de course et couronné à Longchamps, et à obtenir des lions de l'Ambigu qu'ils violent la belle Lender!

A la petite bonbonnière que sont les Capucines, la revue *Paris complote*, malgré ses calembours, suggère moins de réflexions philosophiques; il y est pourtant fait de fréquentes allusions aux amours de jadis, alors physiologiques, du seigneur Le Bargy, récemment décoré. Entre nous, celle-ci (je parle de la décoration!) vaut bien celle (je ne parle pas de la revue!) d'un chef de bureau de mes amis. Par les temps qui courrent, il est si bon de n'avoir pas la plume embarrassée de tant de rubans rouges et bleus. Nous manquons bien un peu de blanc ; mais, qu'on se console, sous peu, le Prince en rapportera d'exil une belle charretée !

M. Ell.

NÉCROLOGIE

M. le Dr Hubert BOENS (de Bruxelles).

Nous apprenons la mort de M. le Dr Hubert Boens, un des savants les plus estimés et les plus combattus de Belgique. Journaliste d'une fécondité prodigieuse et d'un tour d'esprit original, M. Boëns a défendu, *unguibus et rostro*, avec une indépendance et une franchise qui lui ont fait beaucoup d'ennemis, ses convictions politiques, philosophiques et scientifiques.

Sa lutte acharnée contre les théories de Jenner et de Pasteur lui avait valu la présidence de la Ligue internationale des antivaccinateurs, dont il ne voulut jamais démordre. Il laisse une quantité considérable d'écrits, de brochures et de travaux scientifiques d'une valeur particulière.

Boëns était docteur en sciences et docteur en médecine. Il était médecin des chemins de fer de l'Etat, ex-médecin principal de la prison de Charleroi, membre correspondant de l'Académie Royale de Médecine de Belgique, membre de la Société générale des prisons et de la Société de moralité publique, membre de la Société des Gens de lettres et de la Société d'hygiène de Paris, etc., etc.

Ce polémiste de talent était décoré de plusieurs ordres. Né à Charleroi, le 10 janvier 1825, il est décédé à Bruxelles (Saint-Gilles), le 21 décembre 1898, après une courte et douloureuse maladie.

M. le Dr Ch. Eloy (de Paris).

M. le Dr Ch. Eloy, qui vient de mourir, était né en 1848, à Paris. Il était étudiant en médecine quand éclata la guerre de 1870 et fit la campagne en qualité de médecin

auxiliaire. Interne des hôpitaux, il fut reçu docteur en 1873. Dédaignant les honneurs et la fortune, Ch. Eloy, une fois docteur, continua les travaux qu'il avait entrepris durant ses études, entra dans le laboratoire de Brown-Séquart, et y poursuivit ses recherches sous la direction du Dr Hénocque. Les principaux travaux de Ch. Eloy consistent en articles du *Dictionnaire de Dechambre*, en une collaboration assidue à l'*Union médicale* et à la *Gazette hebdomadaire*, et en nombreux mémoires, dont l'un sur le *sérum* de Brown-Séquard. En 1886, il fonda, sous la direction de M. Huchard, le *Journal des Praticiens*, dont il fut, un moment, le rédacteur en chef. Mais son caractère très indépendant le contraignit bientôt à abandonner cette fonction, où il fallait des formes. Eloy était un esprit critique remarquable ; mais, pour être un journaliste hors pair, il lui a manqué le sens de l'actualité, qu'il n'avait pas. Au demeurant, une figure, très digne, de médecin un peu philosophe, et un écrivain de valeur.

M. le Dr Berthiot, d'Héricy (Seine-et-Marne), décédé à l'âge de 48 ans. — M. le Dr Bidard, de Domfront, reçu en 1878. — M. le Dr Grosourdy, de Montevrault (Saine-et-Loire). — M. le Dr Busquet (René-Félix), de Cadillac-sur-Garonne (Gironde). — M. le Dr Lebouc, de Douvres (Calvados), reçu en 1889. — M. le Dr Bimenstein (Albert), qui, ces jours derniers, avait été nommé président de la *Société médicale des bureaux de bienfaisance*, et qui vient de mourir, le 20 décembre, à l'âge de 45 ans. — M. le Dr Droullon, de La Cambe (Calvados). — M. le professeur Kanthabk, célèbre professeur de médecine anglais titulaire de la chaire de pathologie à l'Université de Cambridge. — M. le Dr Paul Gaudeffroy, de Châteauroux, qui vient de succomber à l'âge de vingt-huit ans, aux suites d'une scarlatine contractée au lit d'un malade. Paul Gaudeffroy s'était marié il y a huit mois. — M. le Dr Bonnan, de Marseille, reçu en 1878. — M. le Dr Audouy (Louis-Jacques), ancien médecin aux eaux de Challes, décédé à l'âge de 73 ans. — M. le Dr Peltier, d'Ecommoy (Sarthe), reçu en 1888. — M. le Dr Charmaux père, de Vichy, mort d'une pneumonie à l'âge de 69 ans. — M. le Dr Alessandri, de Putraserena. — M. le Dr Gandouet, conseiller général républicain des Deux-Sèvres pour le canton de Frontenay-Rohan-Rohan, maire de sa ville.

Petites Informations

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Université de Paris. *Réunion du Conseil de l'Université.* — Le Conseil de l'Université de Paris s'est réuni la semaine dernière sous la présidence de M. Gréard, vice-recteur. M. Gréard a prononcé l'éloge des professeurs décédés depuis sa dernière séance, dont M. le Dr Laboulbène, professeur à la Faculté de Médecine. Le Conseil a enregistré également la délégation de M. Landouzy, professeur à la Faculté de Médecine, qui était chargé de représenter l'Université de Paris aux fêtes du centenaire de la fondation de l'Académie de Saint-Pétersbourg, le 30 décembre dernier.

Conférences d'apparat à l'Université de Paris. — Le Conseil de l'Université de Paris a décidé que des conférences seraient faites aux étudiants de l'Université par des professeurs des différentes Facultés, en Sorbonne (amphithéâtre Richelieu). — Voici la liste des conférences pour l'hiver de 1898-1899. 14 janvier, M. Lavisse : l'Étudiant, de Michelet. — 21 janvier, M. Lannelongue : la *Chirurgie au dix-neuvième siècle*. — 28 janvier, M. Croiset : l'Art pour l'art. — 4 février, M. Moissan : le Diamant. — 11 février, M. Renault : la Convention de Genève. — 18 février, M. Charles Richet : *les Moyens de défense de l'organisme*. — 25 février, M. Faguet : la Poésie contemporaine. — 4 mars, M. P. Janet : les Grandes Applications modernes de l'électricité. — 11 mars, M. Jay : la Limitation légale de la journée de travail. — 18 mars, M. Duclaux : *la Police de l'organisme vivant*.

École pratique des Hautes-Etudes. — M. le Dr Guillemonat est nommé préparateur du laboratoire de médecine expérimentale (section des sciences naturelles).

Faculté de Médecine de Paris. — M. Netter, agrégé libre, est nommé directeur adjoint honoraire du laboratoire d'hygiène. — Sont nommés au laboratoire d'hygiène : MM. Wurtz, agrégé, chef du laboratoire de chimie, le Dr Bourgès, chef du laboratoire de bactériologie.

Faculté de Médecine de Lille. — M. le Dr Moniez, ancien professeur d'histoire naturelle, est nommé professeur honoraire. — M. le Dr Verdun, agrégé à la Faculté de Médecine de Toulouse, est chargé du cours de parasitologie pendant l'absence de M. Barrois, député (jusqu'à la fin de la présente année scolaire). — M. le Dr Fockeu, chef des travaux d'histoire naturelle, est chargé pour la présente année scolaire, d'un cours de botanique.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. le Dr Gibert est nommé chef de clinique obstétricale.

Faculté de Médecine de Montpellier. — M. le Dr Jeanbrau est nommé chef de clinique chirurgicale.

École de Médecine de Nantes. — Un concours s'ouvrira, le 10 juillet 1899, devant l'École supérieure de Pharmacie de Paris, pour un emploi de suppléant de la chaire d'histoire naturelle à l'École de Médecine de Nantes.

École de Médecine d'Alger. — M. Grimal, chef des travaux de physique et de chimie, est prorogé dans ses fonctions. — Un concours s'ouvrira, le 17 juillet 1899, devant l'École supérieure de Pharmacie de Montpellier, pour l'emploi de suppléant des chaires de physique et de chimie à l'École de Médecine d'Alger.

École de Médecine de Rouen. — M. le Dr Brunon, professeur de pathologie médicale, est nommé, pour une période

de trois ans, directeur de ladite École. — M. le Dr Hébert est nommé chef de clinique médicale. — Un concours s'ouvrira, le 26 juin 1899, devant l'École supérieure de Pharmacie de Paris, pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'École de Médecine de Rouen. — Le concours pour le prosectorat s'est terminé par la nomination de Mlle Robineau, interne des hôpitaux.

École de Médecine de Besançon. — Un concours s'ouvrira, le 17 juillet 1899, devant la Faculté de Médecine de Nancy, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'École de Médecine de Besançon.

École de Médecine de Grenoble. — M. le Dr Perriol, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale, est chargé, pour la présente année scolaire, d'un cours de pathologie chirurgicale et de médecine opératoire.

École de Médecine d'Amiens. — M. le Dr Peugniez, professeur de clinique chirurgicale, est nommé, pour une période de trois ans, directeur de ladite École.

École de Médecine d'Angers. — Un concours s'ouvrira, le 3 juillet 1899, devant l'École supérieure de Pharmacie de Paris, pour l'emploi de suppléant de la chaire d'histoire naturelle à l'École de Médecine d'Angers. — Le concours de suppléant des chaires de pathologie et clinique chirurgicales et de clinique obstétricale s'est terminé par la nomination de M. le Dr Brin. — M. Perros, interne à l'Hôtel-Dieu d'Angers, est nommé interne sous-bibliothécaire.

École de Médecine de Caen. — Les concours de fin d'année ont donné les résultats suivants. *Médecine.* Première année, mentions honorables : MM. Delarue et Pichereau. — Deuxième année, premier prix : M. Lesauvage ; mention honorable : M. Germain. — Troisième année, deuxième prix : M. Bucaille ; prix Lesauvage : M. Lesauvage.

Enseignement médical libre. — M. le Dr Ch. Fournel commencera le mardi 17 janvier 1899, à huit heures du soir, un cours public et gratuit de gynécologie et de chirurgie abdominale. Il le continuera les mardis et vendredis suivants à la même heure. Ce cours aura lieu à l'École pratique de la Faculté, 15, rue de l'École-de-Médecine, amphithéâtre Cruveilhier.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE, (HOPITAUX, ETC.).

Conseil supérieur de l'Assistance publique à Paris. — Le Conseil supérieur de l'Assistance publique est convoqué en session ordinaire pour une durée de quatre jours le mercredi 11 janvier.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de la Médaille d'or.* (*Médecine*). — Le concours s'est terminé par la nomination de MM. Lesné (médaille d'or), Nobécourt et Millian (médaille d'argent), Garnier (accessit). — Le sujet de l'épreuve orale était : *Des gangrènes dans la fièvre typhoïde.* Questions restées dans l'urne : *Œdème aigu du poumon. Pleurésies purulentes chez les tuberculeux.* Le sujet de la composition écrite était : *Globule blanc. Leucocytose.* Questions restées dans l'urne : *Artère pulmonaire dans le poumon. Poumon cardiaque. Lobule pancréatique. Cancer du Pancréas.*

Hôpital Cochin. — M. Chauffard reprendra ses leçons le 13 janvier 1899.

Encombrement des Hôpitaux. — Dans sa séance du 29 décembre dernier, le Conseil municipal de Paris a approuvé une décision du bureau qui a fait distribuer une somme de 1.000 francs aux victimes de la catastrophe de la rue des Apennins et, à ce propos, M. Paul Brousse a fait l'éloge des ambulances urbaines qui ont envoyé, en très peu de temps, des voitures nombreuses sur le lieu de la catastrophe ; mais il a déclaré que des réformes urgentes s'imposaient à l'hôpital Bichat, où les victimes ont été transportées. Les salles étaient encombrées par les brancards et les lits tous occupés. Le préfet de la Seine s'est associé aux paroles du Président et, faisant allusion à la situation de l'hôpital Bichat, il a annoncé que le Conseil sera prochainement saisi d'un projet de réorganisation des hôpitaux. M. Napias, directeur de l'Assistance publique, a affirmé que, malgré l'encombrement de l'hôpital Bichat, les blessés ont été soignés aussi bien que possible et que le corps médical a été à la hauteur de sa tâche.

Direction générale. — M. le Directeur de l'Assistance publique recevra tous les jours, sauf le dimanche, de cinq heures et demie à six heures et demie, les représentants de la Presse qui auraient des renseignements à lui demander ou à lui fournir.

Hôpitaux de Marseille. — Le concours de l'internat en médecine s'est terminé par les nominations suivantes. *Internes titulaires* : MM. Pieri, Riss, Ponthieu, Reybaud et Hanthorn. *Internes provisoires :* MM. Dumont et Porcheron.

Hospices du Puy. — Les membres de la Commission administrative des Hospices du Puy ont adressé à M. Charles Dupuy, Président du Conseil, leurs vifs remerciements et l'expression de la gratitude des malheureux de sa ville natale, pour la subvention de 50.000 fr. accordée à l'établissement. — En outre, les membres ont décidé, à l'unanimité, que le quartier à créer dans l'hôpital portera le nom de « quartier Charles-Dupuy ».

Hôpitaux de Caen. — Le concours de l'internat s'est terminé par les nominations suivantes : *Internes titulaires*, MM. Germain et Postina ; *interne provisoire* M. Durand.

Asile des Aliénés de la Seine. — *Réformes.* — Les dépenses afférentes au service des aliénés ont été adoptées pour 1899 sur le rapport de M. Paul Brousse ; la Commission a estimé qu'il était plus courtois de ne pas introduire de modifications par voie budgétaire quand une Commis-

sion mixte est chargée d'examiner toutes les questions qui se rapportent à ce service. — *Concours de l'Internat.* — Questions orales : Signes et diagnostic de l'urémie. Etiologie, symptômes et diagnostic du tétanos. Causes, signes et valeur diagnostique des hémorragies intestinales. Signes, diagnostic et traitement des fractures du rocher. Angine diphtérique. Indication et manuel opératoire de la trachéotomie. Chlorose. Plaies de l'intestin. — Sont nommés internes titulaires : MM. Capgras, Roy, Mignot, Simon, Colombain, de Clérambault. — Sont nommés internes provisoires : MM. Moureyre, Meunier, de Fontaubert, Mlle Tobolowska, MM. Parant, Lévy.

La Crèche du XVIIe Arrondissement de Paris. — *Inauguration.* — M. Jules Legrand, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur et aux Cultes, accompagné de M. Henri Monod, Conseiller d'Etat, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, et de M. Eugène Puech, chef de son cabinet, a inauguré, la semaine dernière, la crèche du XVIIe arrondissement, située avenue Mac-Mahon. Il a été reçu par M. Raoul Bompard, député ; par M. Lalance, ancien député de Mulhouse, président de l'œuvre, et par la Municipalité de l'arrondissement. Le Préfet de la Seine et le Préfet de police, tous deux empêchés, s'étaient fait représenter, le premier par M. Bruman, secrétaire général de la Préfecture de la Seine, le second par M. Pujalet, chef de son cabinet. Après une charmante allocution de M. Raoul Bompard et un discours très intéressant de M. Cosnard, adjoint au maire, M. Jules Legrand a, dans une improvisation très nourrie de faits et d'idées, remercié les orateurs, les membres du Comité, ainsi que les dames qui prêtent un concours si utile et si dévoué à la Crèche ; il a rappelé ce que devait être l'Assistance, surtout pour les enfants, et a ajouté que la crèche était en quelque sorte, pour la mère, une école d'éducation hygiénique. En terminant, M. Jules Legrand a remis les palmes académiques à Mme Fassy, surveillante de la Crèche.

Société médicale des Bureaux de bienfaisance de Paris. — M. le Dr Bodin est élu membre titulaire de la Société médicale des bureaux de bienfaisance de Paris.

GUERRE, MARINE & COLONIES

Service de Santé militaire. — Dans le corps de santé, M. le Dr Lenoir, médecin chef de l'hôpital de Marseille, est nommé directeur du service de santé du 15e corps. — Delorme, médecin chef de l'hôpital du camp de Châlons, est nommé médecin chef de l'hôpital de Versailles. Lepage, directeur du service de santé de la division d'Oran, est nommé directeur du service de santé du 9e corps. Annesley, à l'hôpital militaire de Vincennes, est désigné pour l'hôpital militaire de Bordeaux. Heuyer, médecin chef à l'hôpital militaire d'Oran, est nommé directeur du service de santé de la division d'Oran. Bourdon, médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte d'Angoulême, est désigné pour l'hôpital militaire de Vincennes. — Sur la proposition du comité technique de Santé, le Ministre a décidé que le prix de Chirurgie d'armée ne serait pas décerné en 1898. Le sujet mis au concours pour le prix à décerner en 1900 est le suivant : *De l'hémostase en campagne, ses moyens, son emploi.*

Service de Santé de la Marine. *Promotions et nominations.* — Par décision présidentielle, en date du 22 décembre 1898, M. Long, médecin principal de la Marine, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite. Par décision ministérielle, en date du 22 décembre 1898, ont été nommés à l'emploi de médecin auxiliaire de deuxième classe dans le corps de Santé de la Marine : MM. les Drs Puysségur et Tardif, affectés au corps de Santé des Colonies. — Par décret, en date du 21 décembre 1898, a été promu dans le corps de Santé de la Marine : *Au grade de médecin de première classe :* M. le Dr Cairon, médecin de deuxième classe, en remplacement de M. le Dr Caire, décédé. — Par décret, en date du 21 décembre 1898, a été nommé dans la réserve de l'armée de mer : *Au grade de médecin de deuxième classe :* M. Gargam, médecin de deuxième classe de la marine, démissionnaire. Par décision ministérielle, en date du 20 décembre 1898, ont été nommés dans le corps de Santé de la Marine : *A l'emploi de médecin auxiliaire de deuxième classe :* MM. les Drs Guibaud, affecté à Toulon ; Lebeaupin, affecté à Brest; Thébaud et Audiau, affectés au corps de Santé des Colonies.

Service de Santé des Colonies et pays de protectorat. — *Nominations.* — Au grade de médecin de 2e classe, MM. Andrieux, Astier, Bireaud, Bouet, Chaze, Couderc, Dupuy, Féray, Ferris, Fraissinet, Gauducheau, Germain, Gibert, Guillon, Guiol, Lartigue, Marmey, Martin, Mayer, Michel, Mul, Quesseveur, Rapin, Régnier et Sauzeau de Puyberneau. A l'emploi de médecin stagiaire, MM. les médecins auxiliaires de 2e classe de la marine Bouillet, Crenn, Doreau, Grange, Joncour, Laurent et Pin. — Les dispositions du décret du 20 octobre 1896 portant réorganisation du corps de Santé des Colonies, n'ayant pas produit l'effet qu'on en attendait, et, de plus, les candidats appartenant aux autres corps de Santé militaires ou à la médecine civile ayant fait défaut, un décret en date du 4 décembre 1898 porte modification de l'article 2 et abrogation de l'article 3 du décret susvisé. L'article 2 est modifié ainsi qu'il suit : « Le service médical est assuré dans les établissements pénitentiaires et dans les services locaux, par les officiers du corps de Santé des Colonies, qui restent soumis à l'autorité du chef de service de Santé. » — Par décrets, en date du 21 décembre 1898, M. Ayme, médecin en chef de première classe du corps de Santé des Colonies, et M. Reynaud, médecin en chef de deuxième classe des Colonies, sont admis à faire valoir leurs droits à une pension de retraite. Par arrêté ministériel, en date du 19 décembre 1898. M. le Dr Voillot a été nommé médecin des Colonies.

HYGIÈNE. (ÉPIDÉMIES, etc.)

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 50e semaine, 887 décès, chiffre un peu supérieur à celui des semaines précédentes, mais sensiblement inférieur à la moyenne ordinaire de la saison (943). La fièvre typhoïde n'a causé que 4 décès ; la scarlatine, 1 ; la coqueluche, 6 ; la diphtérie, enfin, seulement, 2. La variole et la rougeole ne se sont manifestées par aucun décès. Il y a eu 10 suicides et 17 autres morts violentes. On a célébré à Paris 486 mariages. On a enregistré la naissance de 1.084 enfants vivants (597 garçons et 587 filles), dont 843 légitimes et 341 illégitimes. Parmi ces derniers, 45 ont été reconnus immédiatement.

Laboratoires départementaux de Bactériologie. — On a déposé sur le bureau de la Chambre des Députés une proposition de loi due à l'initiative parlementaire et ayant pour objet la création, dans chaque département, d'un ou plusieurs Laboratoires de recherches bactériologiques, destinés à combattre et à prévenir les maladies contagieuses, en particulier la tuberculose.

La Peste. *Mesures prises en Egypte.* — En raison des cas de peste constatés dans les Indes et à Madagascar, des mesures sanitaires aussi rigoureuses que le permettent les usages musulmans sont prises en Egypte, afin d'éviter que le fléau ne s'abatte sur l'Egypte, apporté par les bâtiments qui traversent le canal de Suez. La surveillance est redoublée pour que les craintes très vives qu'on a ne se réalisent pas.

Madagascar. — On écrit de Tananarive, le 24 décembre, que la peste reste toujours localisée à Tamatave, où il s'est produit 108 décès depuis le commencement de l'épidémie. Les victimes sont : 57 Malgaches, 50 créoles de la Réunion et de l'île Maurice, et 1 Européen.

La Peste et l'art. — Lesquelques cas de peste à Vienne qui ont émotionné l'Europe entière nous fournissent matière à rappeler quelques-uns des chefs-d'œuvre artistiques qu'inspira le fléau : la *Peste en Phrygie*, de Raphaël ; *les Philistins frappés de la peste*, du Poussin ; la *Peste d'Athènes*, du même ; trois *Peste de Marseille*, l'une de Gérard, l'autre de Jean-François de Troy, une troisième de Gérôme ; les *Pestiférés invoquant saint Roch*, de Rubens ; les *Pestiférés de Jaffa*, de Gros.

La Tuberculose. — A signaler une intéressante conférence à la mairie de la rue Drouot par le Dr Savoire, chef de clinique du laboratoire de la Faculté de Médecine, sur ce sujet : « *La tuberculose. Comment on devient tuberculeux.*

Les naissances d'enfants mâles aux Etats-Unis en 1898. — Certains médecins de New-York ont paraît-il, trouvé une bien plaisante explication de l'augmentation de 51 à 53 0/0 des naissances d'enfants mâles relevées pendant les deux derniers mois dans les statistiques du Conseil d'hygiène de la grande métropole américaine. Plusieurs d'entre eux attribuent cet arrivage plus considérable que d'ordinaire d'enfants du sexe masculin à *l'esprit martial* qui s'est emparé de la population avant et pendant la guerre avec l'Espagne. Le Dr Tracy, du Conseil d'hygiène, sans embrasser absolument cette opinion, dit que la coïncidence n'en est pas moins frappante.

L'hygiène de la cuisine. — Un arthritique peut-il, sans inconvénient, manger du lièvre à la royale ? Le médecin ne doit pas voir d'un bon œil le lièvre à la royale. Pourtant, M. Couteau, l'auteur de la recette, qui n'est pas médecin, mais arthritique au plus haut degré, mange du lièvre à la royale cinq ou six fois par an et jamais n'a été incommodé. Soit, il est vrai, dit-il, que, par précaution et compensation, il prend de temps en temps de l'iodure de potassium ! Avis aux amateurs de consultations gratuites !

DÉONTOLOGIE ET MÉDECINE LÉGALE

Un médecin anglais aux travaux forcés. — Il y a un mois environ, lorsque le docteur Whitemarsh fut condamné à la peine capitale, pour avortement, le ministre avait tout d'abord commué la sentence capitale en la peine des travaux forcés à perpétuité. Moins de huit jours après, sur une pétition signée par les anciens clients du docteur, il abaissait la peine à douze années de travaux forcés, et il autorisait le gouverneur de la prison de Wormwood Scrubbs à adoucir autant que possible la situation du docteur. Si bien que M. Withemarsh, employé dans l'infirmerie de la prison, n'est soumis à aucun travail pénible.

Variétés & Anecdotes

Un cas curieux d'exercice illégal de pharmacie.

Voici un cas bien curieux d'exercice illégal de la pharmacie, *le prévenu étant bien et dûment pharmacien*, mais ayant à répondre d'une contravention à l'article 16 de la loi de l'an XI et à une ordonnance de 1777, lois organiques de la pharmacie, pour avoir exercé avant l'âge de vingt-cinq ans révolus.

M. Camille Baron, fils d'un pharmacien de Luçon, alla fonder une officine aux Essarts (Vendée), le 1er octobre dernier. Une dénonciation intéressée s'éleva aussitôt contre lui et fut favorablement accueillie par le syndicat des pharmaciens, dont M. Baron ne faisait point partie, et qui, par l'organe de son président, déposa une plainte entre les mains de la justice. Sur les conseils du président lui-même, M. Berthault, le père du prévenu régularisa sa situation en déposant le diplôme de M. Trastour à la préfecture de la Vendée ; puis, sur le refus de ce dernier de devenir cessionnaire de la nouvelle pharmacie des Essarts, en la vendant à M. Lacoste, ancien pharmacien de Bordeaux. Le syndicat n'en maintint pas moins sa plainte et l'affaire est venue à l'audience du 28 novembre

qui nous a révélé l'historique de cette affaire qui, au dire de l'honorable défenseur, Me Ménagé, n'aurait pas de précédent en jurisprudence.

Me Ménagé, dans une plaidoirie chaleureuse et très juridique, s'est efforcé de démontrer que la loi de l'an XI exige l'âge de vingt-cinq ans pour la présentation seulement aux examens définitifs de pharmacie et que, par conséquent, cet âge de stage ayant été abaissé en fait par une tolérance des écoles, il se trouve que l'âge d'exercice est aussi abaissé. Et c'est là toute la prévention, dit le défenseur, qui ajoute que la peine très lourde de l'ordonnance de 1777, n'est applicable qu'aux exercices illégaux pour défaut de diplôme. Le tribunal, après un assez long délibéré, a retenu contre M. Baron fils l'inobservance des conditions requises pour exercer : défaut de diplôme et de dépôt de ce diplôme à la préfecture, le diplôme de M. Baron, malgré sa réception définitive, étant retenu à l'École de Nantes jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de vingt-cinq ans. M. Baron fils est, en conséquence, condamné à l'amende de 500 livres, prévue par l'ordonnance royale. On nous dit qu'il fait appel à la Cour. Le Parlement élabore en ce moment une réforme générale des lois de la pharmacie : la situation bizarre où s'est trouvé M. Baron fils, reçu trop jeune, en fait apprécier l'opportunité.

(M. B.)

L'Hopital Broca de Paris.

L'aspect de l'Hôpital Broca est navrant. C'est un ancien couvent de capucins, dépossédé par la Révolution, devenu, vers 1832, la propriété de l'Administration. En 1834, il fut ouvert aux femmes que leur inconduite forçait d'entrer à l'hôpital. Il comptait, il y a vingt ans, 276 lits; le nombre en est beaucoup plus élevé aujourd'hui. On imagine difficilement un hôpital à Paris dans de si déplorables conditions d'hygiène et même d'élémentaire propreté. On doit connaître encore à Broca ce qu'on nomme la « pourriture d'hôpital ». Salles aux plafonds bas, aux murs dont la peinture s'effrite et tombe en croûtes sous le doigt. Les peintures sont-elles aussi vieilles que la maison? On a de la peine à en définir la couleur. Le blanc de chaux des plafonds a pris la teinte du linge sale. Les lavabos sont le comble de l'horrible comme les salles de consultations. Durant tout l'hiver dernier, le système de chauffage a fonctionné si bien que la température des salles n'a pas un seul jour dépassé dix degrés. De sorte que les malades atteints de maladies spéciales contractaient aussitôt bronchites et fluxions de poitrine. Cela compliquait un peu leur état et la besogne du médecin. C'est un hôpital à détruire. Une dizaine d'hôpitaux de Paris ressemblent cependant à Broca! Et l'argent manque!

Les Maladies des grands Écrivains.

Georges Rodenbach, délicat poète, était atteint d'une typhlite, dont l'aggravation rapide nécessita l'intervention d'un chirurgien. On essaya, dit-on, une opération que malheureusement l'état du malade rendit inefficace. Est-ce exact?

Médecins candidats Députés.

Élections en Maine-et-Loire. — Une élection législative, dont la date n'est pas encore fixée, doit avoir lieu dans l'arrondissement de Beaugé, pour remplacer M. Emile Coudreuse, député républicain, décédé. Le comité républicain de cet arrondissement a choisi M. Lemasson, maire de Fougeré, comme candidat. M. le docteur Varrailhon, radical, se présentait également; il a obtenu 34 voix contre 125 à M. Lemasson.

Élections dans le Morbihan. — Les électeurs de la 1re circonscription de Pontivy sont convoqués le 22 janvier pour pourvoir au remplacement du Dr Langlais, républicain, dont l'élection a été annulée dans les conditions que l'on sait. Un congrès de républicains a acclamé de nouveau la candidature du Dr Langlais. Deux candidats radicaux qui avaient obtenu moins de voix se sont retirés devant le Dr Langlais, qui demeure le candidat unique du parti républicain à Pontivy, contre l'ancien député monarchiste, le comte de Lanjuinais.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

ALLIER Frères, imprimeurs. — 26, cours Saint-André, Grenoble.

Berlioz (Fernand). — **Traitement de la tuberculose par les sérums médicamenteux.** — Broch. in-8° de 16 pages. Grenoble, 1898.

ANNALES DE MÉDECINE & CHIRURGIE INFANTILES. — 71, avenue d'Antin, Paris.

Perrin (Léon). — **Purpuras de l'enfance.** — Broch. in-8° de 23 pages. Paris, 1898.

Redard (P.) et Laran. — **De l'importance de la radiographie pour le diagnostic et le traitement des déviations de la colonne vertébrale.** — Broch. in-8° de 3 pages. Paris, 1898.

Alvarez (G.). — **Hystérie, hypnotisme et suggestion. Neuf observations chez des enfants.** — Broch. in-8° de 19 pages Paris, 1899.

BAILLIÈRE, libraire. — 19, rue Hautefeuille, Paris.

Règnier (L. R.). — **Radioscopie et Radiographie.** — Volume in-8° de 90 pages avec 11 figures dans le texte. Paris, 1899.

Vve BUTOT & Cie, imprimeurs. — 72-74, passage du Caire Paris.

Rochefort (Octave). — **Note sur le Transformateur électrique à haute tension, Widts-Rochefort.** — Broch. in-8° de 16 pages, avec 4 figures dans le texte. Paris, 1898.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE
PARIS — *93, Boulevard Saint-Germain, 93* — **PARIS**

Viennent de paraître:

LA SUTURE INTESTINALE

Histoire des différents procédés d'Entérorraphie.

PAR

M. le Pr Félix TERRIER et M. le Dr Marcel BAUDOUIN

Un beau volume in-8°, de 416 pages,
avec 587 Figures dans le texte.

PRIX : 15 Francs.

CHIRURGIE DE L'INTESTIN

Par **M. JEANNEL** (de Toulouse)

Professeur de Clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine

Un volume de 410 pages, avec 363 Figures.

PRIX : 10 Francs.

Chirurgie de l'Utérus

Par **Henri DELAGÉNIÈRE** (Le Mans),

Membre correspondant de la *Société de Chirurgie de Paris*,

Un vol. de 465 pages, avec 378 Fig. dans le texte. — Prix **10** fr.

Les Opérations nouvelles sur les voies biliaires

I. — CHIRURGIE DES RADICULES BILIAIRES, DU CANAL HÉPATIQUE ET DU CANAL CYSTIQUE.

II. — LES OPÉRATIONS RARES SUR LE CHOLÉDOQUE

par

M. le Dr Marcel BAUDOUIN.

Beau volume in-8° de 205 pages, avec 5 Fig. dans le texte.

PRIX : 5 Francs.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE
PARIS. 93, BOULEVARD ST-GERMAIN, 93. PARIS

ON DEMANDE deux médecins pour exercer en Province. — Postes très avantageux.

Pour les renseignements, s'adresser de suite à l'*Agence de la Presse Scientifique, 93, Boulevard Saint-Germain, Paris.*

A Céder à des conditions très avantageuses

Petite Maison de Santé, facile à gérer. Loyer 8.000 fr. Affaires 60.000 fr. Beau quartier d'avenir à Paris.

On y prend toutes les maladies, sauf les contagieuses et les maladies mentales.

Opothérapie, Électrothérapie, Hydrothérapie, Psychothérapie.

S'adresser pour les conditions au bureau du journal.

Archives Provinciales de Médecine

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN**

BUREAUX :

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93 — PARIS

Toutes les lettres, communications, livres, journaux mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés franco à M. le RÉDACTEUR EN CHEF GÉRANT des *Archives provinciales de Médecine*, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT

France et Algérie	20 francs
Recouvré à domicile	20 50
Pays étrangers compris dans l'Union postale	23 »

Prix du Numéro . . . . . **2** francs

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de la Revue expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Archives Provinciales de Chirurgie

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN**

BUREAUX :

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93 — PARIS

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats, relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés franco à M. le RÉDACTEUR EN CHEF GÉRANT des *Archives provinciales de Chirurgie*, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie	20 francs
Recouvré à domicile	20 50
Pays étrangers compris dans l'Union postale	23 »

Prix du Numéro . . . . . **2** fr.

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de la Revue expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Paris. — Imp. de l'A. B. C., 191, Faubourg Poissonnière.
J. TINTURIER, Directeur.